

Commission Formation et Vie Universitaire : Des modalités d'examens encore dénuées de logique pédagogique

Hier s'est tenue la dernière Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'année universitaire 2015/2016, avec au programme le vote des modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MECC) de 13 composantes de l'Unistra, tout comme la dérogation de certaines UFR et Ecoles au calendrier général pour l'année universitaire prochaine, ainsi que des modifications de formations et de tarifs de diplômes universitaires.

Plébiscitésilyamaintenantdeuxanslorsdesélectionsauxconseilscentrauxdel'Université,dont laCFVUfaitpartie,lestreizeélu-e-sAFGES,lesétudiant-e-sd'Alsacen'onteucesséde'œuvrer pourl'améliorationdelaformationetdesconditionsd'étudesdesusagersdenotreuniversité.

Ainsi, les élu-e-s ont tantôt valorisé les qualités des formations et des propositions, comme ce fut le cas hier avec la création d'un Diplôme Universitaire permettant de former des enseignants bilingues capables d'encadrer des classes binationales allemandes, tantôt mis en exergue les pratiques abusives de certaines composantes et s'y sont alors opposés.

Nous pouvons citer ici la Faculté de Droit, Sciences économiques et de Gestion qui malgré les relances répétées des élu-e-s étudiant-e-s au sein de cette composante n'a cessé de présenter des modalités bien loin des logiques pédagogiques les plus élémentaires, en exécutant la compensation à l'issue de la seconde session. Ainsi, un étudiant ayant 14 de moyenne au premier semestre et 9.8 au second s'est vu ajourné et envoyé en rattrapages, mettant fin à son projet d'étude à l'étranger pendant l'été, planifié de longue date. Malheureusement, le cas n'est pas isolé.

Bien que l'ensemble des élu-e-s de l'AFGES – les étudiant-e-s d'Alsace s'y soient opposés une nouvelle fois en CFVU, les MECC ont été acceptées, à deux voix près. Nous espérons que l'arrivée de Madame la Doyenne Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, au Conseil de composante de sa Faculté marquera une relance du dialogue entre la Faculté de Droit et les élu-e-s étudiant-e-s.

En revanche, nous avons réussi à bloquer les modalités de trois composantes, qui pratiquaient l'établissement de notes planchers, contre-productives et anti-pédagogiques. Ces notes, qu'elles conditionnent une obtention de diplôme ou une acquisition d'une année universitaire ne sauraient être pratiquées sans cadre préalable.

L'AFGES – Les étudiant-e-s d'Alsace est une organisation pragmatique au cœur du terrain des différentes formations. Si l'argument d'une note plancher affectée à une Unité d'enseignements capitale pour l'avenir professionnel du ou de la future diplômé-e est audible, le recours à une note plancher ne saurait être applicable à toutes les UEs, de manière irréfléchie, et doit rester une exception et non la règle. C'est pourquoi les élu-e-s de l'AFGES - Les étudiant-e-s d'Alsace sollicitent le recours à un groupe de travail faisant intervenir l'ensemble des acteurs et actrices de nos formations pour établir une politique raisonnée des notes plancher, et promouvoir la mise en place de dispositifs pédagogiques communs à toutes les composantes.

Ensemble, nous continuerons à parfaire notre offre de formation et garantir le succès de nos diplômes tout en mettant au centre de nos plaquettes, une pédagogie résolument tournée vers l'étudiant-e.

Contacts :

Guillaume JOST

Vice Président en charge
de la communication
07.71.29.01.91
guillaume.jost@afges.org

Yohan GERBER

Vice Président en charge
des Affaires Académiques
06.63.12.60.68
yohan.gerber@afges.org